



N° Vert Contributions 0800 589 589

du 18.01 au 16.03.2012

Les accords collectifs du 20 septembre 2004 et du 15 décembre 2009 relatifs à la formation professionnelle précisent, pour les entreprises relevant du champ d'AGEFOS PME, les modalités de mise en œuvre des dispositifs de formation créés par la loi.

Le versement des contributions formation à AGEFOS PME se traduit par l'adhésion à ces accords.

Pour en connaître les termes, consultez notre site :

www.agefos-pme.com

* ou ayant atteint le seuil de 10 salariés en 2009, 2010, 2011



Bordereau à retourner dûment complété dans l'enveloppe jointe à l'adresse ci-contre avec votre règlement à l'ordre de : AGEFOS PME

Versement **Avant le 1^{er} MARS** 2012



Adresse Retour de votre Bordereau

AGEFOS PME CHAMPAGNE-ARDENNE
Centre d'affaires Santos-Dumont
1, allée Santos-Dumont, bât. A8
BP 286 - 51687 REIMS CEDEX 2

CONSERVER UNE COPIE DE CE DOCUMENT

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

(à compléter ou modifier si nécessaire)

N° SIRET

Code NAF

N° cotisant

Convention Collective

Activité principale

Contact

Téléphone

Courriel

Effectifs annuels moyens 2011 :

TOTAL

dont :

Femmes

Hommes

Si l'entreprise est passée à 10 salariés et plus

1^{ère} Année de franchissement de ce seuil :

Retour des documents administratifs

A l'entreprise Au cabinet comptable (coordonnées à compléter ci-dessous)

Nom :

Adresse :

Tél :

N° Siret de ce cabinet

Un reçu libératoire vous sera adressé

BASE DE CALCUL DE VOS CONTRIBUTIONS (Voir notice)

Montant des salaires bruts 2011

MS

= €

(selon DADS au 31 décembre 2011)

CALCUL DE VOS CONTRIBUTIONS FORMATION

Plan de formation

MS

x 0,40 %

A

€ HT

Professionalisation

MS

x 0,15 %

B

€ HT

Versement Contributions Formation

Total H.T.

A + B

€ HT

T.V.A. à 19,60% si assujetti

€

Montant TTC à régler à AGEFOS PME

€ TTC

Cachet de l'entreprise

Signature : _____ Le ____ / ____ /2012

Nom et prénom du signataire : _____

Fonction : _____